



Fiche technique N° TP8289
06-06-2018

Annule et remplace les éditions
précédentes

Application après préparation sur supports
conformes au D.T.U. 59.1

- **Plâtre et Dérivés après sous-couche :**
Plâtre lisse – Plaques de plâtres cartonnées –
Enduits de Plâtre
- **Bois et Dérivés après sous-couche :**
Européens Feuillus – Européens Résineux –
Tropicaux Mi-durs – Contre-plaqué – Aggloméré –
Isorel Dur
- **Anciennes Maçonneries après sous-couche**
- **Anciennes Peintures :**
Hydrodiluable – Glycérophtaliques - Acryliques

Murs et Plafonds

Acryl Mat

Peinture décorative
acrylique mate

INTÉRIEUR

7 à 8 m²/L



*Information sur le niveau d'émission
de substances volatiles dans l'air intérieur,
présentant un risque de toxicité par inhalation,
sur une échelle de classe allant de A+
(très faibles émissions) à C (fortes émissions).

Fonction :

Peinture décorative mate à base de résine acrylique.

Classification : AFNOR NF T 36-005 : I 7b2

Destination : INTÉRIEUR

Particulièrement bien adaptée pour les plafonds et murs de salles de séjours, chambres, couloirs, garages et caves. S'applique sur plâtre et dérivés, anciennes maçonneries après sous-couche et sur anciennes peintures en bon état.

Qualités dominantes :

- Particulièrement bien adapté pour la mise en peinture des toiles de verre
- Forte opacité
- Camoufle les petits défauts du support

Caractéristiques pratiques :



= 7 à 8 m²/L (selon le support)



= 1/2 h



= 6 h (à 20°C et 60% d'humidité relative).

- **Présentation :** Blanc
- **Aspect en finition :** Mat
- **Matériel :** Pinceau ou Rouleau Synthétique Antigoutte
- **Dilution et nettoyage du matériel :** EAU
- **Entretien :** lavage ménager
- **Conditionnement :** 10 L – 4 L

Caractéristiques techniques :

- **Densité :** 1,40 à 1,50 (Desnité variables selon les bases et les teintes)
- **Extrait sec (pondéral) :** 54 à 58 %
- **Teneur en COV : Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/a) : 30 g/l (2010).**
Ce produit contient max 30 g/l COV.
- **Taux de brillance à 85° :** < 4

MODE D'EMPLOI

Préparation du support :

- **Anciens badigeons** : les éliminer totalement.
- **Gratter et brosser soigneusement pour éliminer les parties non adhérentes** du support à peindre, laver, rincer, puis laisser sécher.
- **Anciennes peintures brillantes ou satinées** : poncer pour casser le brillant, lessiver, rincer, puis laisser sécher.
- **Sur fonds poreux (plâtre et bois)** : appliquer une couche de notre **SOUS-COUCHE PLAQUE DE PLATRE** ou **SOUS-COUCHE GLYCERO**.
Voir les fiches techniques des produits cités.

Application :

- **Après les travaux de préparation du support**, sur fonds propres et parfaitement adhérents, secs et sains, conformes au D.T.U. 59.1.
- **Sur fonds anciens peints (fonds blancs)** : application possible en 1 couche directe.
- **Sur fonds anciens peints (teintes soutenues)** : l'application se fera en 2 couches directes.
- **Sur fonds neufs** : appliquer 2 couches (la 1ère couche sera préalablement diluée de 5 à 10 % d'eau en fonction du support, la 2e couche ne sera pas diluée).
- Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai sur le support à peindre.
- **Ne pas appliquer par température inférieure à + 8°C et supérieure à + 35°C.**
- **Bien mélanger le produit avant utilisation.**

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Conservation :

Excellente pendant 1 an en emballage d'origine fermé.
Stocker à l'abri du gel.

Hygiène et sécurité :

Se reporter à la fiche de données sécurité disponible sur notre site www.theolaur.com ou sur demande et au texte figurant sur l'emballage conforme à la législation en vigueur.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAUR Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAUR Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

THEOLAUR Peintures - ZI-A - 5, rue René Cauche - 59139 NOYELLES LES SECLIN - Service technique : + 33 (0)3 61 26 54 96
Mail : contact@theolaur.com www.theolaur.com
SAS au capital de 7 600 000 euros - SIREN : 401 971 015 - Code APE : 2030Z - N° intracommunautaire : FR 36 401 971 015